

Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport
Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école
Band: 3 (2001)
Heft: 3

Rubrik: Tirer à la même corde

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Photos: Archiv SAC/Bernard van Dierendonck

Un exemple concret: des jeunes gens participent à des travaux d'aménagement aux alentours d'une cabane.

«Work & Climb», un projet du Club alpin suisse

Tirer à la même

Dans le cadre de son projet «Work & Climb», le Club alpin suisse propose aux jeunes que la montagne intéresse de passer une semaine dans une cabane pour travailler et grimper. Une semaine pendant laquelle les intéressés effectueront des travaux d'entretien à l'intérieur et autour de la cabane tout en profitant de l'occasion qui leur est donnée de faire de l'escalade.

Grâce à son projet «Work & Climb», le Club alpin suisse (CAS) donne la possibilité aux jeunes de découvrir l'univers de la montagne sous des angles différents: sous celui des loisirs et du sport bien évidemment, mais aussi sous celui du travail et des problèmes logistiques, environnementaux et météorologiques que soulève la vie en montagne. Le travail s'effectue en groupes – groupes généralement formés en fonction des besoins – et exige de chacun une volonté de collaborer. Cette forme de travail permet en même temps de nouer de nouvelles amitiés et de partager des expériences communautaires. L'aventure contribue également à une plus grande

identification avec le CAS et ses activités, ainsi qu'à une meilleure compréhension intergénérationnelle au sein du club.

Dans le respect de la nature

Les semaines «Work & Climb» que le CAS met sur pied complètent les activités classiques proposées aux jeunes. Elles sont également ouvertes aux non-membres et aux profanes. La formule imaginée par le club fait également le bonheur des sections et des gardiens de cabane, car elle leur donne l'occasion de collaborer avec des jeunes très motivés et de mener à bien différentes sortes de travaux. Le respect de la nature joue un rôle prépondérant dans l'exécution de

ces travaux. Du point de vue technique, tout est mis en œuvre pour limiter au maximum les atteintes à l'environnement, qu'elles consistent en l'aménagement de chemins ou prennent la forme de petites rénovations ou de nettoyages aux alentours des cabanes, d'équipements de falaises ou d'assainissement de voies.

Un projet idéal pour des semaines hors-cadre

Ces semaines «Work & Climb» s'adressent à des jeunes âgés de 15 à 25 ans environ, l'âge limite n'étant pas vraiment plafonné. Ce qui importe, c'est que les participants soient capables et aient en-

Semaines hors-cadre dans des cabanes du CAS

Bien des jeunes rêvent de quitter leur salle de classe pour se rendre utiles. Ceux qui cherchent des débouchés dans ce sens se dépensent sans compter lorsqu'ils ont trouvé une mission qui les inspire. Conformément à l'idée qui sous-tend son projet «Work & Climb», le CAS offre aux jeunes une possibilité de s'investir intelligemment.

C'est le plus souvent en août et en septembre – juste pendant le creux de l'entre-saison – que les cabanes accueillent des semaines hors-cadre. C'est dire qu'il n'est pas très difficile de trouver des places, même si celles-ci ne sont disponibles qu'en quantité limitée. L'organisation de semaines de ce genre prend beaucoup de temps, tout comme la mise au point de tous les détails. Les enseignants qui aimeraient donc organiser une semaine «Work & Climb» avec leur classe au cours de l'été 2002 devraient se mettre dès à présent au travail.

Pour obtenir de plus amples informations ainsi que les documents d'inscription aux semaines «Work & Climb», veuillez vous adresser au secrétariat du CAS tél. 031/370 18 18, e-mail: jeunesse@sac-cas.ch ou consulter le site www.sac-cas.ch

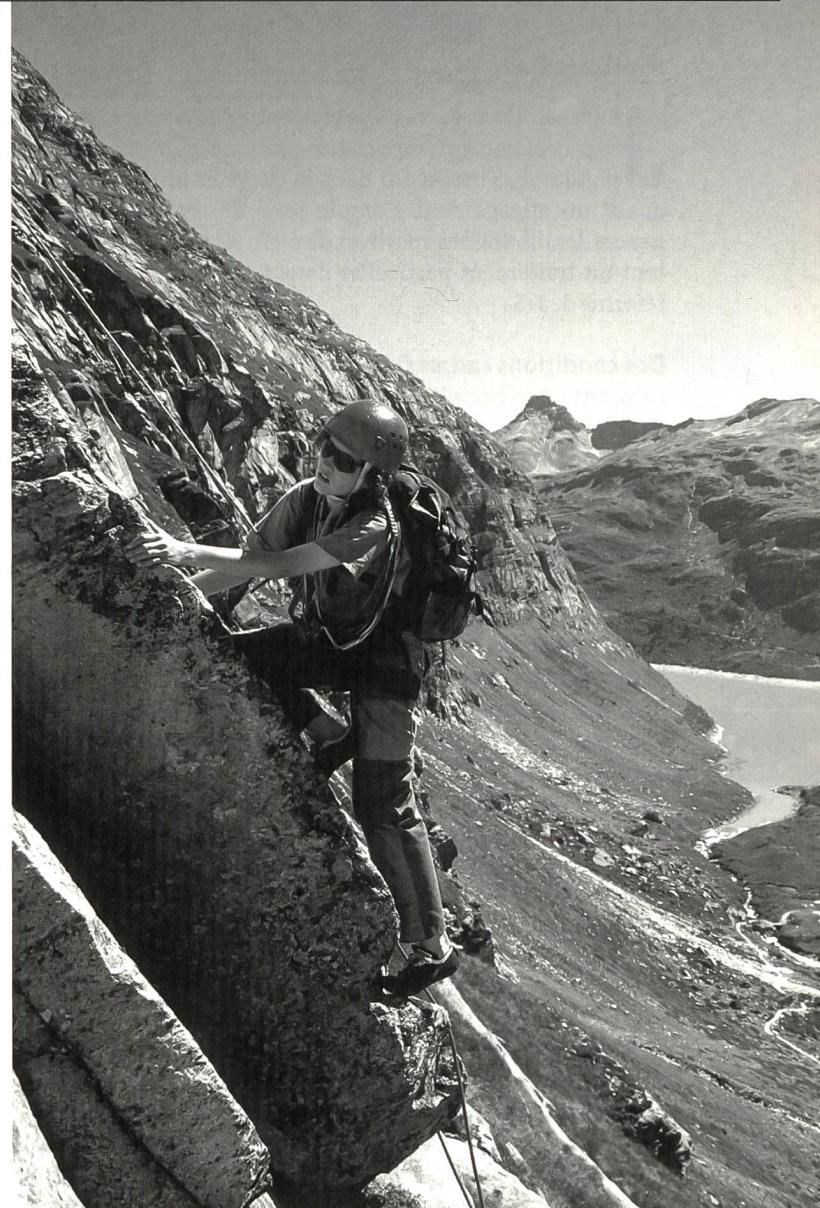
vie de fournir un travail sérieux. Le nombre des participants est limité à douze par semaine de manière à garantir un maximum d'efficacité et, surtout, de sécurité sur le plan opérationnel. Le secrétariat du CAS sélectionne chaque année, parmi les propositions des sections et des gardiens de cabane, un certain nombre de projets de manière à pouvoir proposer tout un éventail de travaux et de possibilités sportives. Il s'arrange également pour prévoir différentes dates pendant les vacances scolaires d'été et d'automne. Certains des projets sont également confiés à l'extérieur, par exemple à des écoles qui en font le thème de semaines hors-cadre.

corde

Des prescriptions de sécurité très claires

L'organisation du travail, la mise à disposition de l'équipement nécessaire, l'hébergement et le ravitaillement des participants sont du ressort de la cabane, plus précisément, de la section qui en est propriétaire. Les jeunes ne doivent s'acquitter que des frais de transport, le reste des charges se répartissant entre l'organisation centrale du CAS, la section concernée et le gardien de la cabane. L'encadrement des jeunes sur place est l'affaire du gardien ou de la section, les deux parties s'arrangeant entre elles. En ce qui concerne l'encadrement sportif proprement dit, le CAS se conforme aux règles de J+S qui exigent la participation d'au moins un guide ou de deux moniteurs J+S à Alpinisme et limitent le nombre des participants à six par moniteur. Si le groupe comprend plus de six participants, un moniteur supplémentaire (aspirant, guide ou moniteur J+S) doit être engagé.

m



A côté du travail, les participants disposent de suffisamment de temps pour s'adonner aux plaisirs de la grimpe dans un cadre majestueux.